



# Barreau de Laval

Juin 2020

En bref

- Le mot de la bâtonnière
- Le mot de la présidente de l'Association du Jeune Barreau de Laval
- À votre agenda
- Programme de mentorat
- Saviez-vous que...

— Le mot de la bâtonnière



## Un virage nécessaire

C'est avec enthousiasme que j'ai accepté d'agir comme Bâtonnière du Barreau de Laval, pour l'année 2020-2021. Je remercie tous les membres du Barreau de Laval pour leur confiance.

Un Barreau que j'ai vu naître en 1991, alors qu'auparavant Laval faisait partie du district de Montréal. Un palais de justice que j'ai vu construire. Bref, ce fût tout un événement à l'époque, quand même pas si lointaine.

Cette année, j'ai le privilège d'être entourée d'une équipe extraordinaire de personnes engagées auprès de leur Barreau. Je souhaite remercier tous les membres du Conseil d'administration :

Me Mélissa De Petrillo, Première conseillère ;

Me Marie-Hélène Juneau-Voyer, Secrétaire ;

Me Guy McDonald, Trésorier ;

Me Marc Charland, Conseiller ;

Me Martin Charest, Conseiller,

Me Cassandra Cholette, en sa qualité de Présidente du Jeune Barreau de Laval ;

Me Maxime Alepin, Bâtonnier sortant.

Je profite de l'occasion pour féliciter Me Maxime Alepin pour toutes les réalisations faites au cours de la dernière année, durant son bâtonnat.

C'est donc en pleine pandémie de la *Covid 19* et en période de confinement, que j'ai débuté mon mandat. Le thème de la prochaine année s'est alors imposé de lui-même : UN VIRAGE NÉCESSAIRE.

Ce virus nous est rentré dedans de façon brutale. Nous ne l'avons pas vu venir. Ses ravages sont considérables et font partie de notre quotidien. Les mesures de confinement et de distanciation sociale prises pour la protection des gens, nous ont forcés à réagir.

Le monde judiciaire a amorcé rapidement un virage virtuel qui sera sûrement historique.

En quelques semaines, les changements sont majeurs.

Pratique à distance, appel du rôle et représentations par appel conférence, traitement des dossiers par des échanges courriels avec la Cour, utilisation accrue de la visioconférence, création de salles d'audiences virtuelles, pose de panneaux de plexiglass dans les salles d'audience, mesures de distanciation sociale dans les palais de justice, usagers limités dans les palais de justice, conférence de règlement à l'amiable à distance via Teams, mise en place du greffe virtuel, etc.

Tout bouge dans une nouvelle direction et à une vitesse incroyable. Nous devons tous nous adapter à cette nouvelle façon de pratiquer le droit. Et, c'est ensemble que nous devons faire ce virage, dans l'unité et la collaboration.

Depuis le début de la pandémie, le comité de liaison avec la Cour supérieure du Barreau de Laval tient une rencontre par appel conférence à tous les mercredis matin avec madame la Juge Alary, coordonnatrice de la Cour supérieure du district de Laval et avec des intervenants du milieu judiciaire. Le Barreau de Laval travaille aussi en collaboration étroite avec les juges coordonnateurs et coordonnateurs-adjoints des diverses chambres de la Cour du Québec et des autres cours.

Le Barreau de Laval est ainsi informé au fur et à mesure des développements et des mesures qui sont mises en place. Ces échanges nous permettent aussi de contribuer à l'amélioration des mesures en place

et à venir.

La collaboration de tous les avocats-avocates avec les intervenants du milieu judiciaire est essentielle pour mieux bâtir le système de justice de demain.

Le Barreau de Laval entend s'ajuster et continuer de collaborer à cette nouvelle réalité, qui est devenue celle d'aujourd'hui et qui sera celle de demain.

Le virage virtuel a commencé par l'AGA en Webdiffusion que nous avons tenue le 30 avril 2020. Nous sommes le premier Barreau de section de la province de Québec à avoir fait une AGA virtuelle. L'AGA a été précédée d'une formation virtuelle, dont le taux de participation a été un succès.

Aussi, une séance d'information virtuelle a été organisée pour permettre aux membres du Barreau de Laval de démystifier le fonctionnement de la plate-forme WebRTC, utilisée pour les visioconférences et les audiences virtuelles, ainsi que la plate-forme Teams pour les conférences de règlement à l'amiable.

Cette année il y aura aussi continuité pour la formation gratuite. Le mode virtuel sera privilégié.

Le lancement du projet de mentorat pour les jeunes avocats et avocates a été récemment annoncé. Je vous invite à lire le texte de présentation du programme inclus au JBL, préparé par Me Charland en charge du comité mentorat. Ce texte est aussi disponible sur le site web du Barreau de Laval.

Le projet de conciliation et audition sommaire n'a pas pu débiter, notamment en raison de la pandémie. Nous le relancerons lorsque les circonstances s'y prêteront.

Nous continuerons de favoriser l'implication des membres dans les

différents comités du Barreau de Laval. Toutes les suggestions et les nouvelles idées, pour contribuer à l'amélioration et au bon fonctionnement du virage amorcé, sont les bienvenues.

Le 14 septembre 2020, le Barreau de Laval tiendra la cérémonie de la rentrée judiciaire du district de Laval par Webdiffusion, précédée d'une formation virtuelle. Vous recevrez les informations pour les inscriptions.

Dans l'intervalle, je vous souhaite à tous et à toutes un bon été, en vous disant : Ça va bien aller !

**Me Carole Tremblay,  
Bâtonnière du Barreau de Laval**

---

- Mot de la présidente de l'Association du Jeune Barreau de Laval



Chers collègues,

Dans un premier temps, je prends l'initiative de remercier tous ceux et celles qui ont participé à la première Assemblée générale annuelle virtuelle de l'Association du Jeune Barreau de Laval (AJBL) le 9 juin 2020.

En effet, il était et demeure primordial pour votre AJBL de poursuivre ses activités tout en s'adaptant et en étant innovatrice.

Je suis extrêmement enthousiaste d'amorcer

mon mandat de présidente de l'AJBL et je vous remercie pour votre confiance.

Dans un même ordre d'idées, le Conseil d'administration du Jeune Barreau de Laval nouvellement élu pour l'année 2020-2021 se compose des membres suivants :

- Me Michael Lévesque, Vice-Président
- Me Laurie-Anne Corbeil, Trésorière
- Me Vincent Lemay, Secrétaire
- Me Alex Anquetil, Administratrice
- Me Caroline Sauro, Administratrice
- Me Marie-Pier Dussault-Picard, Administratrice
- Me Chadi Kassab, Président sortant

Je profite également de l'occasion pour remercier les membres du Conseil d'administration ainsi que les bénévoles pour votre précieuse implication et votre dévouement.

Dans les circonstances actuelles liées à la COVID-19 et à la reprise des activités dans de nombreux secteurs, je crois que les mots d'ordre pour la prochaine année seront certainement : l'adaptation et l'innovation.

D'ailleurs, votre Conseil d'administration et moi-même avons déjà partagé ensemble nos idées pour les prochains mois et nous avons hâte de voir où celles-ci nous mèneront.

En effet, la prochaine année s'annonce extrêmement intéressante. Au cours des prochains mois, le Conseil d'administration de l'AJBL travaillera avec acharnement afin d'être actif, visible et créatif. En effet, nous devons adapter chacun de nos projets annuels aux nouvelles réalités tout en mettant sur pied de nouveaux concepts.

Également, j'en profite pour remercier mes prédécesseurs pour le travail déjà accompli et les thèmes qu'ils ont chacun mis de l'avant. D'ailleurs, l'an dernier, l'AJBL avait annoncé qu'elle souhaitait que le Jeune Barreau de Laval soit plus inclusif et rassembleur pour favoriser la participation de l'ensemble des jeunes avocats de Laval, et ce, de tous les domaines de pratique.

À ce sujet, il s'agit d'un objectif que le Conseil d'administration et moi-même souhaitons continuer de promouvoir. Pour son mandat 2020-2021, le Jeune Barreau de Laval demeurera rassembleur afin de satisfaire sa mission, soit d'être un réseau de contacts et de soutien pour les jeunes avocats de Laval.

Enfin, je vous encourage à nous contacter pour nous proposer vos idées afin que nous soyons en mesure de mettre des projets qui vous tiendront à cœur et qui susciteront votre intérêt.

Je suis donc extrêmement enthousiaste d'accueillir ces nouveaux défis avec les membres qui sont aujourd'hui élus sur notre Conseil d'administration.

Sur ce, je vous souhaite et je vous souhaite une excellente année.

**Me Cassandra Cholette**

**Présidente de l'Association du Jeune Barreau de Laval**

---

— À votre agenda...

- Le lundi 14 septembre 2020  
29e rentrée des tribunaux du Barreau de Laval par Webdiffusion -  
Détails à venir

## —Programme de mentorat

Nous sommes très heureux de vous annoncer que le programme de mentorat du Barreau de Laval est présentement en ligne et disponible.

L'application est disponible en version web et mobile, à partir du nouveau site web du Barreau de Laval, onglet mentorat. Pour cette année, à titre de projet pilote, l'abonnement pour les cinquante premiers avocats du district de Laval est gratuit, hâtez-vous !

Votre Barreau de section a décidé d'adopter la plateforme ELOMENTRAT, principalement à cause de leur expertise et de la convivialité de l'application, simple, agréable et efficace.

Ces quelques lignes ont pour but d'effectuer un survol du mentorat, son utilité ainsi que son fonctionnement.

### **Qu'est-ce que le mentorat ?**

En fait, il s'agit de promouvoir la profession et d'aider nos membres dans l'épanouissement et l'intégration de leurs carrières en jumelant les mentors et les mentorés.

En fait, le mentoré aura accès à un mentor afin d'interagir avec lui afin de l'aider, et ce sur plusieurs sujets.

Tout dépend donc des besoins du mentoré et de la disponibilité du mentor.

### **Quel est le rôle du mentor ?**

De façon générale, le mentor est un guide et une personne-ressource afin d'aider les mentorés à développer leurs aptitudes professionnelles et personnelles, les guider et les encourager dans l'atteinte de leurs objectifs et, bien entendu, de témoigner de son propre vécu professionnel.

En fait, tout est axé sur les besoins et une foule de sujets peuvent être abordés, partant du développement des affaires jusqu'à la conciliation travail-famille.

Cependant, le programme n'est pas destiné ou axé sur les dossiers et le rôle du mentor n'est pas de prodiguer des conseils ou opinions juridiques aux mentorés.

### **Comment ?**

Encore une fois, il n'y a pas de façon de faire unique et le tout sera établi par le mentor et le mentoré.

Les échanges peuvent se faire au téléphone, par courriel, visioconférence ou en personne, dépendamment des affinités et des disponibilités de chacun.

Donc devenir mentor ne nécessite pas un nombre incalculable d'heures chaque semaine et le mentor peut mettre un terme à son implication quand bon lui semble.

### **Qui peut devenir mentor ?**

Votre conseil d'administration, par analogie, a adopté sensiblement les mêmes critères que pour les maîtres de stage, soit au moins dix années de pratique et aucun antécédent disciplinaire dans les cinq dernières années.

### **Qui peut devenir mentoré ?**

Tous les membres du Barreau de Laval, et sachez que rien n'empêche que la même personne s'inscrive à la fois comme mentor, et comme mentoré !

### **Comment s'inscrire ?**

Rien de plus simple. Un lien existe à partir du site du Barreau de Laval et vous amène à notre application Elo et vous serez invités à créer votre

propre profil personnalisé, et ce simplement en répondant aux questions de l'application.

[Je m'inscris à Élo](#)

### **Si J'ai besoin d'aide ?**

C'est notre coordonnatrice, Madame Dina Sannon, qui est votre personne-ressource et la personne responsable de l'application :  
info@barreaudelaval.qc.ca - 450-686-2958

Merci à l'avance pour votre implication !

[Accéder à la Zone Barreau de Laval](#)  
[elomentorat.com](http://elomentorat.com)

Me Marc Charland

---

### — Saviez-vous que...

- Le Barreau de Laval a un service de référence.  
Le service de référence permet aux justiciables de rechercher un avocat dans le domaine de droit pertinent. Vous inscrire à ce service vous permet d'obtenir des mandats. **Le coût est de 100\$ par année taxes incluses.** Pour vous inscrire, cliquez [ICI](#)
-



# Barreau de Laval

N'oubliez pas de [visiter notre site Web](#) pour être au courant de toutes les actualités du Barreau de Laval

[Me désabonner de cette infolettre](#)